

# Reception des envois

## Option «Mobile»

La prestation de base «Réception des envois» via le service en ligne «Réception des envois» vous donne un accès électronique aux données essentielles des envois reçus. Avec l'option «Mobile», vous étendez les possibilités de la distribution interne. Grâce à la saisie électronique des signatures et des noms par smartphone ou tablette, votre bureau de poste interne devient une organisation performante, moderne et sans papier – de la réception de l'envoi jusqu'à l'archivage des données en passant par le suivi de la distribution.

### **Votre traitement professionnel du courrier entrant**

La prestation de base «Réception des envois» ne couvre pas pleinement vos besoins. Vous recherchez un traitement professionnel du courrier entrant par lequel le nom et la signature de la personne destinataire puissent être saisis par voie électronique dès la remise de l'envoi. Vous accordez la préférence à une remise, un suivi et un archivage internes sans le moindre papier. En outre, la distribution interne doit se faire de manière indépendante au niveau local.

### **La solution: «Réception des envois – Option Mobile»**

L'option «Mobile» étend, idéalement et simplement, les fonctions de la prestation de base «Réception des envois». Avec cette solution, le nom et la signature de la personne destinataire (destinataire interne) sont intégralement saisis par voie électronique, au même titre que des notes additionnelles. Pour cela, il vous suffit de disposer d'un terminal mobile de type courant, équipé d'un capteur photo (smartphone ou tablette avec système d'exploitation iOS ou Android) et d'une appli gratuite de la Poste. Le traitement mobile du courrier entrant transforme votre bureau de poste interne en une organisation performante, moderne et professionnelle.

### **Support électronique**

- Un processus sans papier de bout en bout, de la réception et de la saisie de l'envoi jusqu'à l'archivage définitif des données en passant par la distribution/remise au destinataire interne
- Les codes à barres originaux des envois sont utilisables de bout en bout. La création ou l'application pénibles d'étiquettes supplémentaires deviennent superflues

### **Qualité, sécurité et indépendance**

- Le suivi électronique de l'envoi jusqu'au poste de travail du destinataire final ou à la remise de l'envoi réduit les saisies manuelles et ainsi les sources d'erreurs
- La signature électronique du destinataire interne de l'envoi confirme la remise définitive de l'envoi
- D'autres informations de distribution et de remise concernant les envois (p. ex. le nom du destinataire) peuvent à tout moment être saisies, complétées ou modifiées en cours de route
- Les données saisies en cours de route peuvent être transmises ou synchronisées à tout moment indépendamment du lieu
- Chaque envoi fait l'objet d'un suivi et est documenté (→ Archivage et recherche) s'agissant de la personne et de l'heure de distribution ainsi que du destinataire final

### **Archivage et recherche**

- Grâce à l'archivage électronique de toutes les données saisies, il est possible de retrouver les envois et leurs destinataires via le service en ligne «Réception des envois», à tout moment et indépendamment du lieu, et ce pendant deux ans

### **Quantités et utilisateurs**

- Les frais d'utilisation des données sont déjà inclus dans la prestation de base. Les informations détaillées concernant l'option «Mobile» sont présentées au point «Prix»
- Le nombre d'utilisateurs est illimité. Les utilisateurs obtiendront les droits par l'administrateur interne à leur entreprise

### Informations sur l'envoi

Les informations déjà disponibles et saisies via le service en ligne «Réception des envois» sont également disponibles dans l'application «Mobile» (-> synchronisation nécessaire). En cas de besoin, ces données pourront être modifiées et complétées en cours de route. Après chaque synchronisation, ces nouvelles données supplémentaires seront également affichées dans l'application Web.

### Conditions

#### Prestation de base (-> condition de base)

- La prestation de base «Réception des envois» est la condition de base pour l'utilisation de l'option «Mobile» décrite ici. Pour plus d'informations, veuillez consulter le factsheet séparé «Réception des envois – Prestation de base»
- L'utilisation de la prestation de base «Réception des envois» est réglée par voie de contrat, au même titre que l'utilisation de l'option «Mobile». Si la prestation de base est déjà utilisée, la feuille de conditions existante est complétée en conséquence

#### Infrastructure / matériel et logiciel

- Smartphones de type courant (système d'exploitation iOS à partir de la version 13 ou Android à partir de la version 9) avec taille d'affichage recommandée de 4 pouces (diagonale d'écran: env. 10 cm) et un capteur photo (min. 5 Mpixels). L'utilisation de tablettes PC est soumise aux mêmes conditions
- Stylet capacitif pour la saisie de la signature sur l'écran
- Téléchargement gratuit de l'application «SEEB Mobile» (iOS et Android) pour votre smartphone ou votre tablette
- L'achat et le support du matériel nécessaire (scanner, smartphone, tablette) ne font pas partie de la prestation et ne sont pas assurés par la Poste
- Aucune installation supplémentaire sur vos systèmes n'est nécessaire

### Prix

#### Coûts uniques (mise en service)

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous assister pour la configuration ainsi que la mise en service sur site et vous présenter l'utilisation de l'application. Ce support est payant. La facturation est effectuée sur la base du temps investi selon un tarif horaire de CHF 158.00 (TVA comprise).

#### Coûts périodiques pour l'option «Mobile»<sup>1</sup>

- Forfait mensuel fixe pour l'option «Mobile»: CHF 250.00<sup>2</sup>

#### Informations supplémentaires

- Avez-vous des questions sur l'option «Mobile» ou sur la prestation de base «Réception des envois»? Votre conseillère ou conseiller à la clientèle se tient à votre disposition.
- Factsheet «Réception des envois – Prestation de base»
- [www.poste.ch/reception-des-envois](http://www.poste.ch/reception-des-envois)

<sup>1</sup> Les frais pour l'utilisation de l'option «Mobile» sont facturés en sus du prix forfaitaire individuel pour la prestation de base. Le montant est tout simplement imputé à votre facture mensuelle.

<sup>2</sup> Le nombre d'utilisateurs est libre. L'exploitation et le développement de l'option «Mobile» sont assurés par la Poste, ce qui évite toute dépense en licences ou mises à jour.